

La traversée de Muzillac en 1759

Le 10 juillet 1758, une levée des plans de la route de Vannes à la Roche-Bernard, est ordonnée par le Duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne de 1753 à 1768, et Charles François Xavier Lebreton, intendant de Bretagne. Cette tâche est effectuée par Chambon de Bonvalet ingénieur du département de Vannes.



Cette demande du gouverneur est peut-être en lien avec la réorganisation de la défense des côtes de Bretagne qui a eu lieu entre 1754 et 1759.

La consultation de la liasse de documents associés au plan permet de proposer la chronologie suivante du projet.

24 janvier 1759 : Premiers devis concernant la démolition des maisons.

« Route de Vannes à la Roche Bernard

Les murs, maisons, établis, et autres établissements, dont le S(ieur) Chambon de Bonvalet préposé (?) la démolition, ou le retranchement, par le plan et le mémoire cy-joints, saillants sur la route et rendant les passages de S Leonard, de Theix de Penesclus, de la Trinité, et de Muzillac trop étroits et difficiles. La dépense pour les démolitions et les retranchements cousterait suivant l'estimation de cet jugement non compris celle pour la démolition, et le dedomagement d'une vieille chapelle appartenante aux pères jésuites, la somme de douze mille sept cent soixante dix livres Nous ingenieur en chef estimons que le plan et le mémoire du S. Chambon de Bourvalet doivent être un jour exécutés, mais quil convient de differer, jusqu'à ceque la route entre les bourgs et villages soit preste d'être rendue a sa perfection a S Brieu le 24^e janvier 1759 ».

Ce que nous apprend ce plan :

- l'existence d'une chapelle de Penesclus plus vaste, aujourd'hui déplacée et diminuée ;
- l'existence de la chapelle Saint-Eloy proche du pont de Penesclus, aujourd'hui disparue ;
- l'existence d'un calvaire situé sur la place du marché aujourd'hui disparu ;
- l'emplacement de la chapelle Saint-Julien sur la place Saint-Julien actuelle.
- la localisation d'une "masse" informe qui pourrait correspondre aux restes de la Chambre des Comptes de Bretagne.

Le plan propose deux itinéraires de traversée : la légende associée semble privilégier le tracé passant dans le bourg ; comme nous pouvons le constater de nos jours, le tracé extérieur sera choisi.

